

Résultat de marché

Département(s) de publication : 34

Annonce No **16-87012**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : cté d'agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : M. le président, quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567 34536 Béziers

Cedex, tél. : 04-99-41-33-30, télécopieur : 04-99-41-33-03,

courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr adresse internet : <http://www.beziers-mediterranee.fr/>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce no 16-10689, mise en ligne le 25 janvier 2016.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 2015040.

Objet du marché : **études Diagnostiques et schémas directeurs eau et assainissement des communes de Servian et Corneilhan.**

Mots descripteurs : Assainissement, Etude.

Lieu d'exécution et de livraison : territoire de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, 34536 Béziers.

Code NUTS : FR813.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique appréciée au regard du mémoire technique : 60 %;

- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Attribution du marché ou du lot :

Numéro du marché ou du lot : 20150402016065. études Diagnostiques et schémas directeurs eau et assainissement des communes de Servian et Corneilhan.

Nom du titulaire / organisme : ENTECH Ingénieurs Conseils, parc Scientifique et Environnemental B.P. 118 34140 Meze.

Tranche(s) conditionnelle(s) : les tranches conditionnelles sont encadrées comme suit:

Pour la partie eau:

- minimum : 5000euros ht

- maximum: 25 000eurosht

Pour la partie assainissement :

- minimum : 10 000eurosht

- maximum : 35 000eurosht.

Tranche ferme : décomposition de la tranche ferme à prix global et forfaitaire :

Partie eau : 54 535.00eurosht

Partie assainissement : 69 636.00eurosht.

Sous-traitance : oui.

Date d'attribution du marché : 26 mai 2016.

Autres informations : Date de signature du marché : 24/05/2016

Durée du marché: 24 mois

Modalités de consultation: le marché est consultable à l'adresse de l'acheteur public. Contact:

Cellule Commande Publique : 04.99.41.33.30.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Une enchère électronique a été effectuée : non.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pilot, CS 99002, 34063 Montpellier Cedex.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pilot, CS 99002, 34063 Montpellier Cedex, courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 juin 2016.

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **34**

Annonce No **16-10689**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Cté d'Agglo Béziers Méditerranée.

Correspondant : M. le président, quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567 34536 Béziers Cedex.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau.

Objet du marché : études Diagnostiques et schémas directeurs eau et assainissement des communes de Servian et Corneilhan.

Lieu d'exécution : territoire de la Communauté d'agglomération, 34536 Béziers.

Code NUTS : FR813.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

il s'agit d'élaborer des diagnostics avec enquêtes, états des lieux, mesures et contrôles, propositions d'actions, schémas directeurs et zonages

Le présent marché est décomposé en phase pour la partie eau ainsi que pour la partie assainissement, pour chaque commune, comme suit :

- phase 1 : Diagnostic
- phase 2 : Propositions d'actions
- phase 3 : Schéma directeur et zonage

En vertu des articles 72 et 142 du Code des marchés publics, pour chaque phase d'études de la partie eau potable et de la partie assainissement, le marché comporte :

- une tranche ferme à prix forfaitaire, passée sous forme ordinaire pour l'ensemble des prestations décrites et quantifiées au sein de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire.
- une tranche conditionnelle à prix unitaire, à bons de commande avec minimum et maximum passé avec un seul opérateur économique en application des articles 77 et 169 du Code des Marchés Publics pour l'ensemble des prestations complémentaires décrites au sein du Bordereau des Prix Unitaires.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière prévue.

Garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : articles 86 à 111 du code des marchés publics français.

Prestations réglées par prix forfaitaires et prix unitaires.

Prix révisables annuellement.

Avance de 5.0% accordée dans les conditions prévues au contrat.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire.

Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre service. Durée du marché : 24 mois.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants datée et signée en original ou avec une signature électronique valide (Dc1 ou forme libre). ;

Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (Dc2 ou forme libre, ainsi qu'un extrait de Kbis datant de moins de 3 mois justifiant des pouvoirs de cette

Personne, ou équivalent).;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP;

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

Attestation d'assurances

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;

Moyens humains : effectif, qualification du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

Outillage, équipement informatique, dispositif de livraison...;

Marché réservé : non.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique appréciée au regard du mémoire technique : 60 %;

- prix des prestations : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 février 2016, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité

adjudicatrice : 2015040.

Renseignements complémentaires : 1). L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de négocier avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre régulière, irrégulière ou inacceptable, dans le strict cadre des critères de jugement des offres.

2). Prix du marché: les tranches fermes du marché seront réglées selon des prix forfaitaires. Les tranches conditionnelles (qui sont à bon de commande) du marché seront réglées selon un prix unitaire. Les bons de commandes sont encadrés comme suit:

Partie eau:

Phase 1: Diagnostic: montant minimum 5 000eurosht - montant maximum 20 000eurosht

Phase 2: Proposition d'actions: sans minimum - montant maximum 2 500eurosht

Phase 3: Schéma directeur et zone: sans minimum - montant maximum 2 500eurosht.

Partie assainissement:

Phase 1: Diagnostic: montant minimum 10 000eurosht - montant maximum 30 000eurosht

Phase 2: Proposition d'actions: sans minimum - montant maximum 2 500eurosht

Phase 3: Schéma directeur et zone: sans minimum - montant maximum 2 500eurosht.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises (Dce) est remis gratuitement à chaque candidat.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, Service Juridique et de la Commande Publique, Quai Ouest, 39 Boulevard de Verdun, CS 30567, 34536 Béziers Cedex et aux horaires suivants du lundi au vendredi: de 8 heures à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Dématérialisation des procédures: l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie électronique sur son profil acheteur: <http://cabeme.marcoweb.fr> ; Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 janvier 2016.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567, 34536 Béziers Cedex, , tél. : 04-99-41-33-30, , télécopieur : 04-99-41-33-03, , courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, adresse internet : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être

obtenus : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567, 34536 Béziers Cedex, , tél. : 04-99-41-33-30, , télécopieur : 04-99-41-33-03, , courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, adresse internet : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

quai Ouest 39 Boulevard de Verdun CS 30567, 34536 Béziers Cedex, , tél. : 04-99-41-33-30, , télécopieur : 04-99-41-33-03, , courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, adresse internet : <http://cabeme.marcoweb.fr>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot CS 99002 34063 Montpellier Cedex, courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot CS 99002 34063 Montpellier Cedex.